

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 2053 expulsant certain individus du territoire de la Côte française des Somalis

n° 2053

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 15 novembre 1947
Numéro JO n° 11 du 30/11/1947	Date du numéro 30 novembre 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances : Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844. rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu le décret du 2 février 1935, fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des étrangers à la Côte française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935 et les textes qui l'ont modifié: Sur la proposition du chef du service de la sûreté.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont expulsées du territoire de la Côte française des Somalis les personnes dont les noms suivent : Ali Yousseuf, Somali Habar Awal, Rer chirdon, né à Zeila, fils de Yousseuf Abdi et de Kadidja Gallilé (larcin). Ibrahim Dembil, Somali Madiban, né à Hargueissa en 1929, fils de Dembil Abdi el de Mako Aden'(situaion illégale). Daher Abdi, Somali Issak Idagalé, Rer Aden, né a Hargueissa, en 1913, fils de Abdi Guellé et de Fatma Djir (larcin). Hassan Ahmed, Somali Habar Awal, Saad Moussa, né à Zeila en 1929, fils de Ahmed Egué et de Madifi Farah (larcin). Mohamed Ibrahim, Somali Habar Awal, Djibril Abbokor, né à Guebillé en 1928, fils de Ibrahim Ragué et de Kahibo Illeyé (larcin). Djama Ali. Somali Darot Hawiyé, né à Zeila en 1907, fils de Ali Moussa et de Mouslimo Yousseuf (larcin). Ahmed Mohamed, Somali Issa Moussa, lier Adaoua, ne à Zeila en 1910, fils de Mohamed Abdi et de Fatma Kadyé (larcin). Souleman Farah, Somali Habar Awal, Djibril Abbokor, né à Guelliléen 1928, fils de Farah Hassan et de Aoua Aden (larcin). Djama Chil, Somali Gadaboursi, Daga Houéné, né à Zeila en 1927, fils de Chil Farah et «le Fatma Farah (larcin). Hassan Abdi, Somali Habar Younis, lier Ainache, né à Bourao en 1923, fils de Abdi Dirié et de Aïcha Mohamed (larcin). Abdi Lodon, Somali Issa Mamassan, Bah Fourlaba, né a Guérissa en 1925, fils de Lodon Hil et de Kaiba Dirié (larcin). Ibrahim God, Somali Gadaboursi, lier Mohamed, né a Zeila en 1922, fils de God Allalé et de Fatma Waiss (larcin). Ali Farah. Somali Gadaboursi, Bah Ha bar Eli, né à Borama en 1911, fils de Fa rah Guellé et de Maleko Nour (larcin). Ali Ahmed, Somali Gadaboursi, Bah Habar Moussa, né à Zeila en 1924, fils de Ahmed Guellé et de Mariam Guedi (larein). Abdi Ali, Somali Issak Ara b, Souber Eli. né à Hargueissa en 1924, fils de Ali Warsama et de Ambaro Hersi (vagabon dage). Mahomed Ali, Ethiopien Gourgourah, né a Dirré-Daoua en 1927, fils de Ali Koblé et de Fatma Moumé (larcin). Ibrahim Ahmed, Ethiopien Xolé, né à Dirré-Daoua en 1927, fils de Ahmed Gorlé et de Fatma Yousseuf (larein). Abraham Assiley, Ethiopien Tigré, né à Goundat en 1918, fils de Assiley Waldé Siriel et de Kassahé Aragoui (immigrant clandestin venant d'Obock). Abdallah Zeid Ougueh, Arabe Akmi, né à Maka en 1912. fils de Zeid Ougueh et de Mariam Galifia (rupture de travail). Mohamed Taleb, Arabe Akmi, né à Maka en 1922, fils de Taleb Ahmed et de Mariam Raydi (rupture de travail). Djama Roble, Somali Issa Fourlaba, né à Zeila en 1922, fils de Roblé Saleh et de Ambaro Waiss (situation illégale). Djama Hersi, Somali Habar Awal, lier

Ahmed, né à Hargueissa en 1927, fils de Hersi Abdi et de Aourola Goubéd (situation irrégulière). Hussein Hersi. Somali Habar Awal, Rer Ahmed, né à Hargueissa en 1927, fils de Hersi Abdi et de Kadidja Egal (situation illégale). Ibrahim Djama, Somali Gadaboursi, Bah Habar Moussa, né à Borama en 1930, fils de Djama Farah et de Malkado Bogoré (larcin). Abdi Cherdi, Somali Gadaboursi, Aden Younis, né a Borama en 1929, fils de Cherdi Salé et de Ambaro Almed (larcin). Mahamoud Ahmed, Somali Habar Awal, Rer A lié. né a Zeila en 1930, fils de Ahmed Achkir et de Aïcha Askar (larcin). Ahmed Omar, Somali Gadaboursi, Rer Mohamed, né à Borama en 1927, fils de Omar Doubad et de Aouho Barré (larcin). Hassan Ibrahim, Arabe Gabadi, né a Zeila en 1929, fils de Ibrahim Fadil et de Ambaro Fayé (situation illégale). Osman Farah, Somali Habar Younis, né à Borama en 1927, fils de Farah Abdi et de Aïcha Adeb (larcin). Abdi Mohamed. Somali Gadaboursi .ibrahim, né a Borama en 1921, fils de Mohamed Amaré et de Dahabo Bilé (situation illégale). Farah Ahmed, Arabe Zoureiki, né à Zeila en 1921. fils de Ahmed Ahmed et de Chadiro Bouh (situation illégale). Ismaël Alimed, Somali Gadaboursi, Bah Habar Abbokor, né à Zeila en 1918, fils de Ahmed Elmi et de Malkado Djama (situation illégale). Ali Hassan, Somali Issa Mamassan, Bah Fourlaba, né à Zeila en 1922, fils de Hassan Barré et de Mamana Elmi (situation illégale). Saleban Hadji Warsama, Somali Aberdjello, Nour Hassan Abdilleh, né à Bonrao en 1913, fils de Warsama Djama et de Fatma Abdi (situation illégale). Ismael Omar, Somali Habar Awal. Abdallah Saad, né à Zeila en 1929, fils de Omar Hussein et de Aïcha Ahmed (larcin). Farah Abdi. Somali Issa Odagob. Rer Goulané, né à Zeila en 1922, fils de Abdi Roble et de Kadidja Guedi (larcin). Abdi Obsie, Somali Gadaboursi, Ber Mohamed. né à Zeila en 1921, fils de Obsié Warfa et de Beden Ibrahim (larcin). Daher Egué. Somali Gadaboursi, Ber Mohamed, né à Zeila en 1922. fils de Egué Oflé et de Boh Omar (larcin). Ali Kassim, Arabe Koubédi, né à Kouloud en 1922. fils de Kassim Saïd et de Assena b. Abas (situation illégale). Gued Ahmed Saleh, Arabe Absi, né à Otma en 1922. fils de Ahmed Saleh et de Mariam bint Mohamed (larcin). Elmi Bouh. Somali Issa, Ber Guedi, né à Aïcha en 1922, fils de Bouh Raoua et de Kamiro Hussein (larcin). Abdourahman Abdillahi, Ethiopien Harrari, né au Harrar en 1922, fils de Abdil Iahi Hadji et de Fatma Mohamed (situation illégale). Art. 2. — Le présent arrêté sera enre gistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.